

**United Nations**

**SECURITY  
COUNCIL**

**Nations Unies**

**CONSEIL  
DE SECURITE**

UNRESTRICTED

S/701

23 mars 1948

FRENCH

ORIGINAL : ENGLISH

---

LETTRE ADRESSEE LE 19 MARS 1948 PAR LE REPRESENTANT  
DE L'INDONESIE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Monsieur le Président,

Sur instructions reçues de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mon Gouvernement considère comme un acte de violation de l'accord signé sur le Renville la création, le 15 mars 1948, sous les auspices du Gouvernement des Pays-Bas, de l'Etat de Sumatra Oriental.

Mon Gouvernement proteste contre cette mesure et a l'intention d'aborder la discussion de la question lorsque le Conseil de sécurité examinera le rapport de la Commission des bons offices sur le Java Occidental et Madoura.

Veillez agréer, Monsieur le Président, etc.

(signé) L.N. Palar

Représentant permanent de la  
République d'Indonésie.

